



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

311^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
CDU-260427 (extraordinaire)
Le 27 avril 2026
de 18 h 30 à 19 h 20
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Conseil de l' Université • CDU-260427



CDU-260427 (extraordinaire)

UNIVERSITÉ DE MONCTON

311^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le 27 avril 2026

18 h 30 à 19 h 20

PRÉSENCES

MEMBRES

Said Allaoui	Étudiant (Edmundston)
Mike Bannister	Extérieur du N.-B. (N.-É.)
Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)
Nathalie Brideau	Nord-Est
Diane Carey	Nord-Est
Benoit Couturier	Nord-Ouest
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)
Sébastien Dupuis	Sud-Est
Denise Frenette	Sud-Est
Daniel Goguen	Extérieur des régions
Denis Lajoie	Professeur (Moncton)
Mathieu Landry	Étudiant (Shippagan)
Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)
Denis Mallet	Nord-Est
Emma R. Philippe	Étudiante (Moncton)
Sandrine Poulin	Extérieur des régions
Denis Prud'homme Recteur et vice- chancelier	U de M
Bruno Roy	Sud-Est

Mireille Vautour Nord-Ouest

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Marie Chamberland	U de M
Janice Comeau, coordonnatrice des instances et gouvernance	U de M
Gabriel Cormier, vice- recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Mélanie Cwikla, vice- rectrice	Shippagan
Sébastien Deschênes, vice-recteur	Edmundston
Eric Larocque	U de M
Gilles Roy, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Ginette Thériault, directrice du Service des finances (invitée)	U de M
Paul Ward, directeur, Direction des communications	U de M

Personnes excusées : Don Bélanger, Madeleine Dubé, Simon Frizzell, Grégoire Landry, Luc Vigneault et Terry Richardson

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	3
2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	3
4. BUT DE LA CONVOCATION	3
2. BUDGET 2026-2027 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON	3
5. CLÔTURE	5
DOCUMENTS	6
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté	
DOCUMENT B : Budget UMoncton 2026-2027	

Nota bene :

- 1) Ce procès-verbal a été élaboré en utilisant l'intelligence artificielle (IA), notamment Copilot.
- 2) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 3) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil de l'Université peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 4) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

18 h 30 : Le président du Conseil de l'Université souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Six personnes sont excusées de la réunion, soit Don Bélanger, Madeleine Dubé, Simon Frizzell, Grégoire Landry, Luc Vigneault et Terry Richardson.

Janice Comeau et Mehdi Alaoui sont nommés scrutateurs.

1. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 14 avril 2026 avec l'accès au projet d'ordre du jour et aux documents de la réunion sur le portail numérique. Cette réunion est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet.

Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(4) des *Statuts et règlements*.

3. BUT DE LA CONVOCATION

Voir le Document A

Le président précise que la réunion a pour but d'adopter le budget 2026-2027 de l'Université de Moncton.

2. BUDGET 2026-2027 DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Voir le Document B

Invitée : Ginette Thériault, directrice du Service des finances

Présentation du VRARH

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) présente, à l'aide de diapositives électroniques, des informations complémentaires à celles présentées lors de la réunion du Conseil de l'Université du 11 avril 2026. À l'aide de graphiques, il donne les informations suivantes par campus :

- La moyenne d'augmentation des droits de scolarité à l'Université de Moncton entre 2016 et 2026 est de 4,0 %.
- Entre 2014 et 2022, l'Université a adopté un budget déficitaire au Conseil de l'Université chaque année.

Il rappelle que plusieurs mesures sont prises, notamment les suivantes :

- Aucune augmentation aux budgets de salaires à temps partiel, de matériel et services et d'équipements.
- Avec l'inflation canadienne aux environs de 2,1 %, ceci représente une coupe budgétaire. Pour suivre l'inflation, il aurait fallu ajouter environ 745 000 \$ au budget.

Le VRARH présente les dossiers dans lesquels des montants seront alloués, notamment 1 M\$ en bourses, 823 k\$ en TI (cybersécurité, licences, modernisation numérique) et 210 k\$ pour les conseillers académiques.

Le VRARH présente les variations aux hypothèses de travail pour l'année 2026-2027. Aux fins du procès-verbal, celles-ci demeurent confidentielles.

Le VRARH complète sa présentation en indiquant que 425 inscriptions sont nécessaires à Shippagan pour atteindre un équilibre budgétaire. On rappelle qu'un agent recruteur a été embauché récemment. On rappelle également que l'offre de programmes complets pourraient rendre le campus plus attractif.

Discussion du Conseil de l'Université

Lors de la discussion, plusieurs points sont soulevés. Notons les suivants :

- La présentation met en lumière des réponses à nombreuses questions.
- La présentation ne présente pas un plan financier pour le campus de Shippagan malgré la situation difficile qui s'annonce. Est-ce qu'il y aura un audit des finances? Sur ce point, le VRARH indique qu'il y a un audit annuel.
- L'Université doit examiner la situation et apporter des changements structuraux. Il faut examiner la mission en tant que telle et notre capacité à la livrer dans les trois campus.
- Il faut trouver des économies dans les trois campus, malgré les nombreux facteurs inconnus en ce moment.

Un membre rappelle que dans les CA d'entreprises privées, les états financiers sont présentés chaque trimestre. Est-ce possible de mettre en place cette pratique? Sur ce point, le VRARH indique que le cycle universitaire est différent. Les inscriptions sont connues en septembre seulement, toutefois elles permettront de faire des projections plus soutenues. Un portrait global pourrait être donné en décembre.

Suivi : VRARH – présentation des données en décembre au CDU.

Dans un deuxième temps, le Conseil de l'Université discute de la réalisation d'une analyse approfondie des finances par facultés et par services. Un membre souligne l'importance de bien se préparer pour prendre des décisions difficiles. Il faut une analyse des forces et des faiblesses de toutes les facultés et tous les services.

Il faut examiner nos finances sur une période de trois ans. Le VRARH indique qu'il travaille régulièrement sur une période de trois ans, malgré les incertitudes. Au-delà de cela serait de la spéculation.

Le président indique que l'analyse doit aller dans les détails pour avoir une vision à long terme. Il faut aller chercher la meilleure information possible et collaborer entièrement pour faire arriver ce processus d'analyse.

Les propositions suivantes sont mises aux voix.

R : 01-CDU-260427

Daniel Goguen, appuyé par François Daigle, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte le budget 2026-2027 de l'Université de Moncton tel que présenté. »

Vote sur R01

Pour : 16 Contre : 3

ADOPTÉE

R : 02-CDU-260427

Emma Raphaëlle Philippe, appuyée par Mike Bannister, propose :

« Que le Comité de finance réalise une analyse approfondie des finances par facultés et par services afin d'assurer le bon fonctionnement, de créer un plan sur trois ans de la vision financière de l'Université de Moncton, et de présenter son rapport au Conseil de l'Université. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

4. CLÔTURE

La réunion se termine à 19 h 20.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale

DOCUMENTS

Conseil de l' Université • CDU-260427

